



Ecole maternelle
9 rue de Château-Jouan 37320 Truyes
Tel/Fax: 02 47 43 46 86
ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 février 2016

Présents :

Municipalité : M Birocheau, Mme Coutable

Enseignantes : Mmes Cassabé, Caillaud, Cheminant, (MS-GS) Mmes Richard-Fénéant, Feugère(PS)

Représentants titulaires des parents d'élèves : Mme Aubrey, M Berrima, Mme Bisson, Mme Faussabry, Mme Greiner

ATSEM : Mme Michardière, Mme Dauphin

Excusés : Mme Delafont- IEN, *Mme Besnier- Atsem, M Meunier-DDEN*

La séance débute à 18h00.

Secrétaire de séance : Mme Cassabé

1 Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

Le PV est lu et approuvé.

2 - Démission d'un représentant de parents

Suite à son déménagement, Madame Berthot, représentante titulaire des parents élus nous a fait part de sa démission. Elle est remplacée dans ses fonctions par Madame Faussabry, sa suppléante.

3. PPMS

L'exercice de confinement a eu lieu à la maternelle, le 4 décembre, en présence de M MEUNIER, DDEN, qui a pu observer son déroulement.

Les enfants se sont très bien comportés, jusqu'à la simulation de l'évacuation, ils se sont préparés dans le calme et étaient attentifs aux consignes données. L'alerte a été entendue par tous et le protocole de mise en sûreté respecté, les rôles de chacun étant suffisamment bien identifiés.

Le personnel du RAM, présent à ce moment a respecté également les consignes.

4. Actions et projets pour l'année scolaire.

« *maternelle au cinéma* » les enfants sont allés au cinéma de Cormery le 26 janvier 2016 voir « la Boîte à malice »

Une deuxième séance est prévue au printemps.

- « *projet cirque* »

Les premières séances ont eu lieu dans le courant du mois de janvier à raison d'une heure hebdomadaire par classe. (Temps un peu raccourci pour les PS). Elles sont

animées par des animateurs diplômés de « la petite fabrique de cirque » qui interviennent également en élémentaire

Le travail est accompagné par les enseignantes durant la séance et poursuivi en classe.

Une représentation est envisagée lors de la fête de l'école.

« *Carnaval* » il aura lieu le 19 mars en partenariat « APE – ecole- mairie » une déambulation est prévue dans le village et se terminera à l'école élémentaire. Les animateurs de l'ALSH fabriqueront une mascotte avec les enfants, elle sera peinte ensuite par les élèves en classe. « *Usep* » compte tenu du calendrier, aucune rencontre départementale n'est envisagée cette année.

5- Effectifs et Calendrier pour la rentrée 2015/2016

Les prévisions sont de 93 élèves. Aucune modification de la structure de l'école n'est envisagée.

Les inscriptions vont commencer très rapidement permettant ainsi d'avoir une vue plus précise des effectifs pour la rentrée de septembre 2016/2017.

42 élèves de GS partiront pour l'élémentaire.

Comme les deux années passées, une intégration progressive des nouveaux élèves de PS est prévue. Elle s'étalera durant tout le printemps, permettant aux parents et aux enfants de faire connaissance avec l'école. Une réunion générale de présentation sera suivie d'une demi-journée porte ouverte réservée aux enfants et à leurs parents. Les dates sont en attente de retour de l'inspection notamment celle concernant la demande de rentrée échelonnée pour sept 2016

En juin, les enfants pourront rester dans la classe de PS par groupe de 2 ou 3 pour un premier contact avec les autres élèves.

Parallèlement, une action de collaboration avec les assistantes maternelles du RAMEP sera reconduite.

Le calendrier précis sera fourni aux nouvelles familles lors de leur passage à l'école après inscription à la mairie.

6 Gestion de conflits entre enfants

Point traité suite à une demande de certains représentants de parents.

Concernant les conflits entre élèves, ils sont réglés au cas par cas, en fonction de la situation, de l'âge des enfants, de la gravité ...

Cette gestion passe systématiquement par le langage et l'explicitation de la situation par les diverses parties en présence.

Il y a très peu de violence cette année. Quelques différends entre enfants peuvent avoir lieu sans être inquiétants, il s'agit à la maternelle d'apprendre à vivre avec d'autres enfants et les conflits mineurs peuvent être considérés comme ordinaires et normaux.

Un rappel à la règle est également toujours effectué.

Les conséquences de son non respect, définies et connues de tous, sont appliquées.

Lorsque certains enfants ont du mal, de façon répétée, à régler des difficultés sans violence, une rencontre avec les familles est demandée et le RASED peut quelquefois être sollicité.

Les parents s'inquiètent alors d'une éventuelle présence moindre de l'enseignante rééducative du réseau dont le secteur d'intervention sera modifié à la rentrée.

M Berrima et Mme Faussabry évoquent un système de « chenille couleurs » pour être informés quotidiennement du comportement des enfants, notamment lorsque les enfants ne racontent rien de ce qui se passe à l'école. Ce système qui manque de finesse et de précisions ne satisfait pas

les enseignantes. L'équipe ne souhaite pas le généraliser et préfère un échange avec les familles pour une meilleure aide apportée aux enfants.

Il est alors rappelé qu'un rendez-vous avec l'enseignante est toujours possible lorsque les parents veulent faire un bilan de la scolarité de leur enfant. Cette demande d'entretien peut aussi être à l'initiative des enseignants qui le jugeraient nécessaire.

7 Demande d'investissements

L'école maintient son souhait d'équiper peu à peu les classes.

Un plan pluriannuel permettrait d'équiper les classes peu à peu en ordinateurs et tableaux numériques. Madame Coutable, représentante de la municipalité demande des précisions sur l'intérêt d'un tableau numérique en maternelle. Les enseignantes expliquent qu'il s'agit d'un apport pédagogique supplémentaire (des exemples d'utilisation sont donnés) et justifient leur demande.

L'acquisition d'une tablette pour la classe de Madame Cassabé est redemandée.

8 Relations avec la municipalité

Entretien des locaux :

Petits travaux : installation des étagères dans le bureau, réfection du sol dans l'entrée, espace enherbé, dalles du plafond à remplacer, fabrication de tables ordinateurs pour la classe de Mme Cheminant

Bâtiment : réfection des peintures et des sols des halls et couloir d'entrée

Bilan phonique

M Birocheau présente l'étude qui a été faite suite à la demande des membres du comité de pilotage de la commune.

Les bâtiments de la cantine (1970) et de l'école maternelle (2004) sont très sonores et les mesures réalisées montrent que les nuisances sonores sont relativement élevées et peuvent entraîner une modification des comportements.

Une étude d'isolation phonique pour l'école sera envisagée.

Le prochain conseil aura lieu le 3 juin 2016.

La séance est levée à 20h

La directrice
Sylvie Richard-Fénéant

Pour
la municipalité,

La secrétaire de séance

CONSEIL D ECOLE DU 4 FEVRIER 2016

| Nom | Prénom | Qualité | Signature |
|------------|---------------|----------------|------------------|
|------------|---------------|----------------|------------------|

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|